

2^e trimestre 2014 : la reprise peine toujours à se profiler

En Auvergne, la conjoncture demeure dans son ensemble défavorable au 2^e trimestre 2014. En opposition avec l'évolution nationale, l'emploi salarié marchand régional s'oriente à la baisse par rapport au trimestre précédent. Cet écart est dû tout d'abord au recul de l'emploi régional dans les services marchands alors qu'il progresse à l'échelon national. Ensuite les difficultés du secteur de la construction se poursuivent. Enfin, les effectifs industriels auvergnats se contractent aussi, mais à un rythme plus modéré qu'au niveau national. Cette dégradation de l'emploi s'accompagne d'une élévation de 0,1 point du taux de chômage. Malgré tout, le niveau auvergnat se maintient encore sous la moyenne nationale restée stable. Quant à la fréquentation hôtelière régionale, les résultats du 2^e trimestre 2014 sont très en deçà de ceux des années précédentes à la même période. En revanche, quelques points positifs viennent adoucir ce climat. L'emploi salarié continue d'évoluer favorablement dans le commerce pour le 3^e trimestre d'affilée. Dans le secteur de l'intérim, la hausse de l'emploi du 2^e trimestre succède à celle des quatre trimestres précédents. De même, les créations d'entreprises hors auto-entreprises, en hausse, se poursuivent à un rythme plus soutenu qu'à l'échelon national grâce aux secteurs des services, à celui du « commerce, transports, hébergement-restauration » et, dans une moindre mesure, de l'industrie.

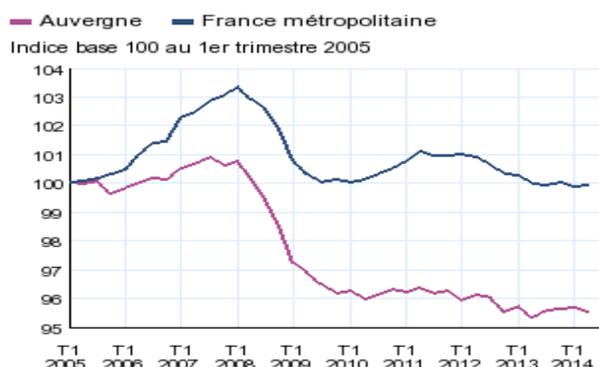
Alain Batifoulier, Insee

Rédaction achevée le 20 octobre 2014

Érosion de l'emploi salarié marchand

Au 2^e trimestre 2014, les effectifs salariés auvergnats des secteurs marchands non agricoles diminuent de 0,2 % par rapport au trimestre précédent (données corrigées des variations saisonnières (CVS)), alors qu'ils augmentent de 0,1 % en moyenne métropolitaine. Cette baisse intervient après trois trimestres de hausse modérée.

1 Évolution de l'emploi salarié marchand



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

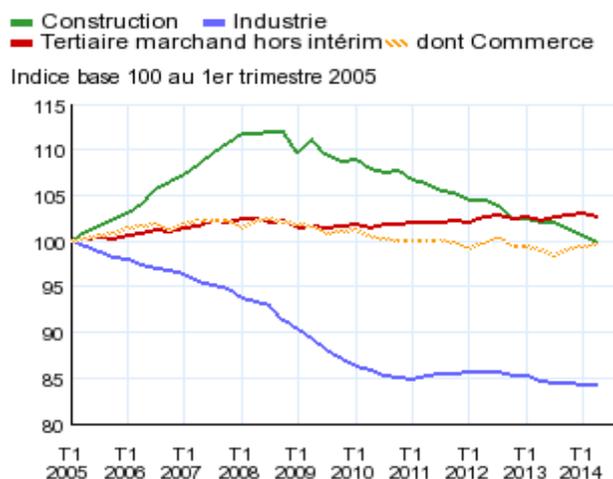
La contraction de l'emploi salarié auvergnat s'explique essentiellement par un retournement de tendance dans les services marchands. Ce secteur, qui regroupe 40 % de l'emploi salarié marchand total, perd 0,3 % de ses salariés au second trimestre en dépit d'une hausse des effectifs intérimaires (+ 2,3 %). C'est le premier trimestre de baisse depuis un an. En revanche à l'échelon métropolitain, les effectifs salariés progressent de 0,3 %.

En phase avec les difficultés actuelles du secteur, les effectifs de la construction continuent de diminuer fortement. La chute atteint 0,7 % en Auvergne contre 0,6 % en moyenne nationale. Depuis deux ans de baisse ininterrompue, également observée au niveau national, 1 300 emplois salariés ont été détruits dans ce secteur en Auvergne.

L'industrie auvergnate continue de perdre des salariés (- 0,1 %) sur un rythme équivalent à celui des trois derniers trimestres. Ce recul reste toutefois plus modéré qu'au niveau national (- 0,5 % sur un an contre - 1,2 %).

Le secteur du commerce est le seul à profiter d'une hausse de ses effectifs salariés (+ 0,2 % en Auvergne contre + 0,1 % en métropole). Les recrutements engagés par une grande enseigne spécialisée dans le commerce de meubles en vue de son installation dans la région ont fortement contribué à cette progression.

2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Auvergne



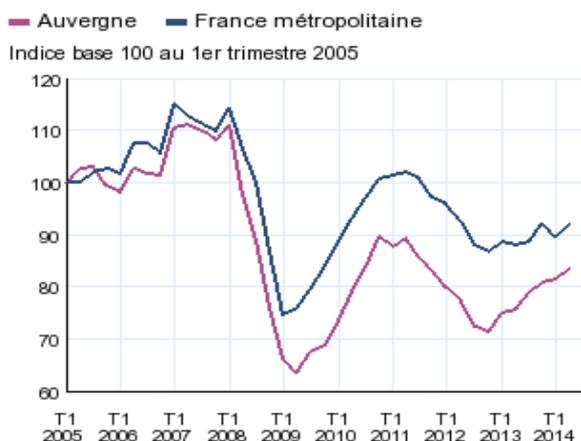
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

L'emploi salarié marchand recule dans deux départements. Dans le Puy-de-Dôme, la baisse (-0,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014) intervient après deux trimestres de hausse. Elle s'explique essentiellement par une diminution dans les services marchands (-0,9 %). Dans l'Allier, les réductions d'effectifs dans la construction et l'industrie induisent une diminution de l'emploi salarié marchand de 0,2 %. L'emploi industriel, en particulier, est en baisse depuis huit trimestres consécutifs. En deux ans, l'Allier aura ainsi perdu un millier d'emplois industriels. Le département en compte désormais moins de 18 000. En revanche, en Haute-Loire, le 2^e trimestre 2014 se solde par des gains d'effectifs (+0,2 %), portés par l'intérim (+11 %). Dans le Cantal, l'emploi remonte très légèrement (+0,1 %).

3 Évolution de l'emploi intérimaire



Champ : emploi salarié en fin de trimestre ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

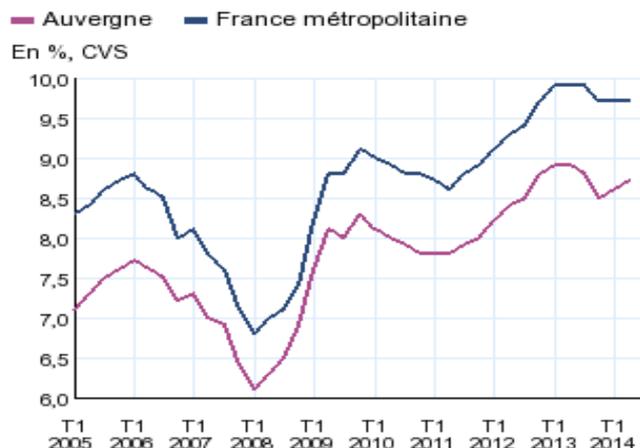
Légère hausse du taux de chômage auvergnat

Au 2^e trimestre 2014, en Auvergne, le chômage subit une légère augmentation, comme au trimestre précédent. Il touche 8,7 % des actifs (CVS) contre 8,6 % au trimestre précédent. À contrario, sur l'ensemble du territoire métropolitain, le chômage reste stable, mais il atteint 9,7 % de la population active.

Dans la région, la situation du marché du travail cantalien est la plus favorable. Le chômage ne concerne ainsi que 6,4 % de la population active. Le taux de chômage est alors en baisse de

0,1 point. Dans l'Allier, le chômage reste stable (10,3 %). Le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire subissent l'évolution la plus défavorable (+0,1 point). Le taux de chômage atteint ainsi 8,5 % dans le Puy-de-Dôme et 8,3 % en Haute-Loire.

4 Taux de chômage



Note : données trimestrielles.

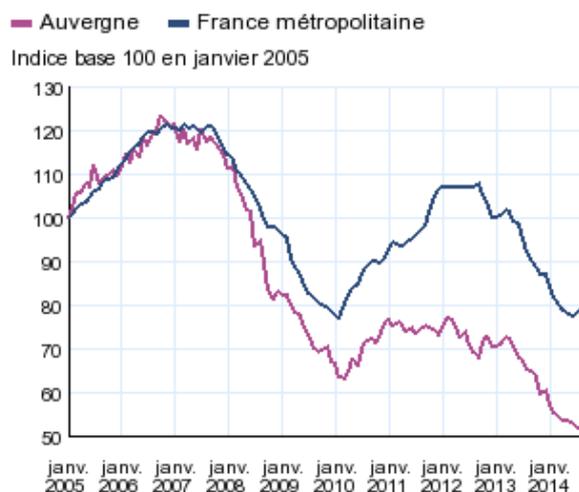
Source : Insee, Taux de chômage localisés (région), et au sens du BIT (France).

Mises en chantier fortement réduites dans la construction

Entre juillet 2013 et juin 2014, 4 786 logements ont été mis en chantier en Auvergne. Ce chiffre est en forte baisse par rapport à la période précédente d'avril 2013 à mars 2014 (-12,3 %). Les secteurs du logement collectif et individuel subissent chacun un recul supérieur à 10 %. Au niveau national, l'ensemble des logements mis en chantier diminue mais dans une moindre proportion (-5,6 %).

Dans le même temps, les autorisations de nouveaux logements demeurent orientées à la baisse. En Auvergne, le ralentissement est toutefois moins marqué qu'à l'échelon national : -2,2 % contre -3,4 %. Cette différence repose sur une augmentation des autorisations de logements individuels dans la région.

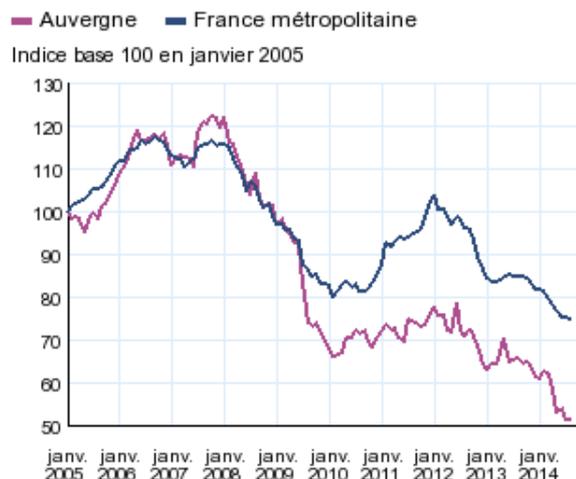
5 Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

Source : SoeS, Sit@del2.

6 Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

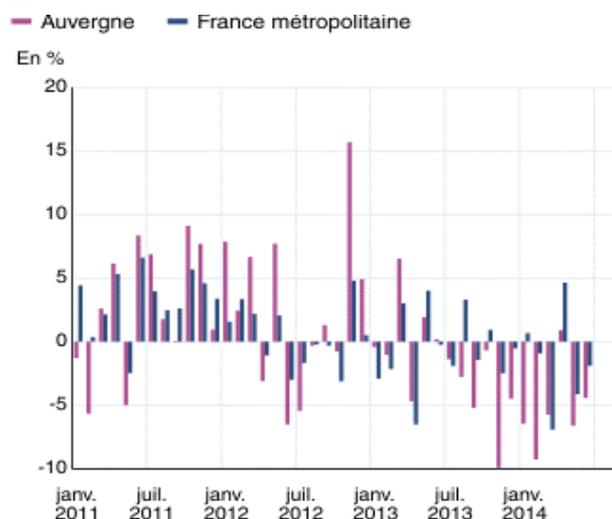
Source : SoeS, Sit@del2.

Un printemps morose pour l'hôtellerie auvergnate

Au 2^e trimestre 2014, la clientèle française et étrangère a passé 885 700 nuitées dans les hôtels auvergnats. Cette fréquentation est en diminution de 4,0 % par rapport à la même période en 2013 (-0,9 % à l'échelon national). Elle se situe également en dessous de la moyenne des trois années précédentes pour le même trimestre (-4,1 %).

Deux baisses importantes en mai et juin sont à l'origine de ce recul (respectivement -6,6 % et -4,9 %). Le résultat du mois d'avril est plus favorable (+0,9 % par rapport à avril 2013). Néanmoins, en avril, comme en mai et juin, la fréquentation s'avère inférieure à la moyenne des trois années précédentes pour le même mois.

7 Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Notes : données mensuelles brutes.

Suite au changement de méthode intervenu début 2013, les données 2011 et 2012 ont été réévaluées.

Sources : Insee ; direction du tourisme ; partenaires régionaux ; Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

Forte disparité entre l'Auvergne et la moyenne nationale

En Auvergne, 1 060 entreprises ont été créées au 2^e trimestre 2014, hors auto-entreprises. Ce nombre est en hausse de 5,9 % par rapport au trimestre précédent (données corrigées des variations saisonnières et jours ouvrables). Après la nette baisse observée au premier trimestre, ce résultat marque le retour au niveau de création moyen de 2013. À l'échelon national, l'augmentation, plus modérée (+0,8 %), constitue le

prolongement d'une série de hausses presque ininterrompue depuis le 3^e trimestre 2012.

En Auvergne comme en France, les créations hors auto-entreprises progressent dans tous les secteurs, excepté la construction. Ainsi dans les services, la hausse régionale se situe à 9,1 % mais se limite à 1,4 % pour la France. Dans le secteur du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration, le rythme de création est également plus soutenu en Auvergne (+6,2 % contre +2,3 % à l'échelon national).

Coup de frein sur les créations par auto-entreprise

Par rapport au 2^e trimestre 2013, les créations d'auto-entreprises demeurent stables en Auvergne. Elles s'accroissent de 1,0 % en France.

En Auvergne, les services, secteur le plus important quant au volume d'auto-entreprises créées, se distinguent par une hausse de 4,8 % par rapport au 2^e trimestre 2013. En revanche, le secteur du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration est en repli (-5,2 %). À l'échelon national, si l'industrie est fortement orientée à la hausse, les créations d'auto-entreprises croissent très modérément ou demeurent stables dans les autres secteurs.

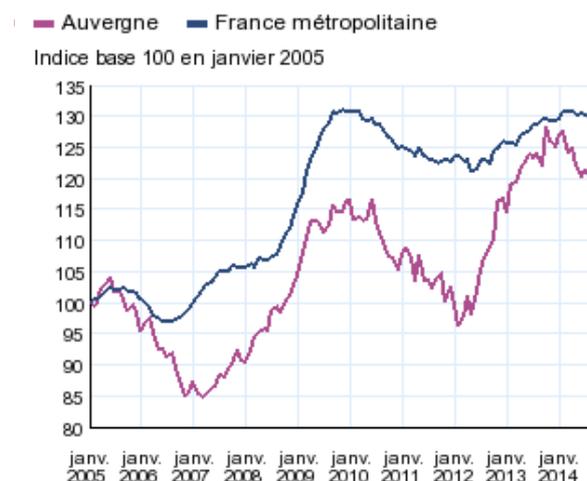
Des situations contrastées dans les départements

Dans l'Allier et la Haute-Loire, la baisse des créations d'auto-entreprises s'accompagne de la diminution des autres formes de créations. À l'inverse, dans le Puy-de-Dôme, les créations sont en hausse, quel que soit le régime choisi. Dans le Cantal, la hausse des créations d'auto-entreprises a pour effet de maintenir l'ensemble des créations à son niveau du 2^e trimestre 2013.

Réduction du nombre de défaillances d'entreprises

Du mois de juillet 2013 au mois de juin 2014, près de 990 défaillances d'entreprises ont été prononcées en Auvergne. Ce chiffre représente, en données brutes, une baisse proche de 4 % par rapport à la période d'avril 2013 à mars 2014 (-0,9 % pour l'ensemble des régions métropolitaines).

8 Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 10 septembre 2013, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben.

Contexte national : La reprise différée

Au deuxième trimestre 2014, l'activité a de nouveau stagné. La production manufacturière s'est nettement repliée (-0,9%), l'investissement des entreprises et les exportations ont déçu. L'économie française croîtrait à peine au second semestre (+0,1% par trimestre), portant la croissance à +0,4% en 2014, comme en 2012 et 2013. La consommation des ménages progresserait peu, en lien avec un pouvoir d'achat du revenu qui s'accélérait modérément (+0,8%, après 0,0% en 2013) et l'investissement en logement continuerait de reculer. L'investissement des entreprises, qui pâtit de la faiblesse récurrente de leurs perspectives, se replierait de nouveau. L'atonie de la croissance en France entraînerait un nouveau recul de l'emploi marchand (-52 000 au second semestre, après -12 000 au premier). Un plus grand nombre d'emplois aidés dans les branches non marchandes permettrait toutefois à l'emploi total de se stabiliser. La population active progressant légèrement, le taux de chômage augmenterait, de 0,1 point sur le second semestre, et atteindrait 10,3% à la fin de l'année, soit le même niveau qu'à l'été 2013.

Contexte international : Découplage entre pays anglo-saxons et zone euro

Au deuxième trimestre 2014, l'activité de la zone euro a stagné, avec notamment un repli de l'activité en Allemagne et en Italie. L'économie japonaise s'est également contractée. En revanche, la croissance est restée soutenue aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ce découplage de l'activité entre pays anglo-saxons et zone euro perdurerait jusqu'à la fin de l'année. Ainsi, aux États-Unis et au Royaume-Uni, la baisse du chômage continuerait de soutenir la demande intérieure et l'activité resterait dynamique. En revanche, dans la zone euro, le niveau élevé du chômage et l'atonie de l'investissement, en particulier en logement, continueraient de freiner la reprise. Au sein de la zone euro, l'activité serait plus dynamique en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. De leur côté, les pays émergents tournent au ralenti depuis les épisodes de tensions monétaires à partir du second semestre 2013. D'ici à la fin de l'année, l'activité s'y reprendrait un peu, mais freinée par les resserrlements budgétaires et monétaires passés.

Méthodologie :

● Taux de chômage

Les taux de chômage localisés sont définis par zone d'emploi, département et région en métropole.

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation du chômage et de la population active occupée. Le chômage est obtenu par ventilation du chômage à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série obtenue est désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie sur les estimations d'emploi au lieu de résidence issues du dispositif d'Estimations d'emploi localisées (Estel). Au-delà de la dernière année disponible dans Estel, les estimations au lieu de résidence sont prolongées pour la période récente par des indices d'évolution trimestriels de l'emploi au lieu de travail auxquels est appliquée une matrice de passage entre lieu de travail et lieu de résidence. Les indices d'évolution de l'emploi au lieu de travail utilisent principalement la source Epure (déclarations des entreprises aux Urssaf).

Les séries de taux de chômage localisés ont été révisées à partir de la publication des résultats du 4^e trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage a été revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers...). À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont rétroplées de ces deux effets.

● Emploi salarié marchand hors agriculture

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont établies par l'Insee essentiellement à partir des informations Urssaf (Union pour le recouvrement de sécurité sociale et allocations familiales). Elles sont complétées par une estimation de l'emploi intérimaire. Ces estimations trimestrielles portent sur les secteurs dits « principalement marchands » : industrie, construction, commerce-transport-hébergement-restauration, et services principalement marchands (information et télécommunication ; activités financières ; activités immobilières ; activités de soutien aux entreprises ; services aux ménages). Ce champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture et couvre les deux tiers de l'emploi salarié total en Auvergne et au niveau France métropolitaine. L'agriculture, l'administration publique, l'enseignement, la santé et action sociale et les salariés des particuliers employeurs sont exclus. L'emploi intérimaire est compris dans les services marchands et représente moins de 10% de l'emploi de ce secteur en Auvergne comme au niveau métropolitain. Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

● Le **secteur de la construction** comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil : chantiers de construction neuve, rénovations, réparations, extensions et transformations, montage de bâtiments préfabriqués ou de structures, constructions de nature temporaire. Les statistiques sur la construction neuve issues de la source Sital et commentées dans la publication ne constituent donc qu'une partie de l'activité de la construction générale. En revanche l'évolution de l'emploi salarié concerne l'ensemble des effectifs salariés du secteur de la construction.

Insee Auvergne

3 place Charles De Gaulle
BP120
63403 Chamalières cedex

Directeur de la publication :

Amaud Stéphany

Rédaction en chef :

Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN : 2263-5734

© Insee 2014

Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale, octobre 2014, « La reprise différée »
www.insee.fr rubrique **Thèmes/conjoncture/analyse de la conjoncture**

